

2023-044

SEANCE DU **MARDI 28 MARS 2023**

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

*Le mardi 28 mars 2023, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le mercredi 22 mars 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,*

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 28
Nombre de Membres présents : 21	Vote Contre : 0
Pouvoirs : 7	Abstention : 0
	Non votant : 0

### **PRESENTS :**

Jean-Luc DUPONT, Eric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Jean-Luc DUCHESNE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Jean-Jacques BILLARD, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BERGER, Marc PLOUZEAU, Jean-Christophe PELLETIER, Olga MARTINEAU, Hélène BELLUT, Françoise BAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE, Eric FLEUREAUX, Yoanna DESROCHES, Frédéric DAVIET.

### **ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :**

Anne LUMEAU À Jean-Luc DUPONT, Jean-Marc NARDI À Jean-Jacques BILLARD, Arnaud Nicolas PLANCHON À Hélène BERGER, Jean-François DAUDIN À Patrick GOUPIL, Laurent BAUMEL À Jean-Jacques LAPORTE, Fabrice MASSON À Françoise BAUDIN, Lucile VUILLERMOZ À Frédéric DAVIET.

### **ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :**

Anne LUMEAU, Jean-Marc NARDI, Magali DEVAUD, Arnaud Nicolas PLANCHON, Jean-François DAUDIN, Laurent BAUMEL, Fabrice MASSON, Lucile VUILLERMOZ.

**SECRETARE DE SEANCE :** Françoise BAUDIN

## Convention avec l'association Voyage en Guitare pour la mise en oeuvre du festival Voyages en Guitare - 2023

L'association Voyages en Guitare met en œuvre le Festival intitulé « Voyages en Guitare ». Il se déroule à Chinon du vendredi 15 au dimanche 17 septembre 2023, et décline plus de 40 concerts de guitare dont un certain nombre programmé autour de patrimoine bâti et paysagé de la Ville.

Il a pour but :

- De faire découvrir cet instrument au travers de ses expressions les plus variées (blues, classique, baroque, flamenco, jazz, rock alternatif, swing, tzigane...);
- De participer à l'animation de la Ville de Chinon et ses lieux patrimoniaux durant les Journées Européennes du Patrimoine, chaque troisième dimanche de septembre.

En retour la ville de Chinon :

- Prend en charge les frais artistiques d'une partie de la programmation à hauteur de 7 800€ (La Région Centre- Val de Loire subventionne 38% du montant via les Projets Artistiques et Culturels du Territoire);
- Met à disposition gracieusement le site de la collégiale Saint-Mexme ainsi que deux agents techniques de l'Espace Rabelais pour accompagner les concerts s'y déroulant;
- Met également à disposition le matériel logistique nécessaire au déroulement de l'évènement;
- Le service culturel de la ville de Chinon accompagne l'association sur le suivi administratif du festival.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, À L'UNANIMITE. :*

*- **AUTORISE** Monsieur Le Maire ou Monsieur DUCHESNE, Adjoint délégué à la culture, à signer la convention entre la Ville de Chinon et l'association Voyages en guitare.*

Fait à CHINON, le 04 avril 2023

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 19/04/2023

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage